

M. Gérard Malchelosse,
529, Leclaire
MONTREAL.

9e ANNÉE — No 3

MONTREAL

MARS 1927

LA REVUE NATIONALE

Organe de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal

PARAISANT LE 10 DE CHAQUE MOIS

Rapport du Président général.....M. Léon Trépanier 69

La Société des Francs-Amis.....E.-Z. Massicotte 80

Ne lis pas ceci : c'est bien trop dans ton intérêt.....
Roger du Vernay 81

A travers notre vie nationale :

*Les journaux obscènes. — Divorces. — Des statistiques. —
Décorés. — Le parler canadien-français. — La Société de
fiducie. — Fromage de Gruyère. — Missionnaire canadien.
— Chancelier d'ambassade. — Suffrage des femmes. —
Valeur foncière*

A. Gagnon 83

Chronique de la Société :

*Section Immaculée-Conception, No 2.—Section L.-O. David.
— Section Longueuil. — Réunion: Section Jacques-Viger.
— Comités Régionaux. — Rapport annuel. — Revue Natio-
nale.*

Oscar Blain 86

Rédaction et Administration :

**1182, rue Saint-Laurent
MONTREAL**

Abonnement annuel : \$2.00

La livraison (chez les dépositaires) : 15 sous

Les abonnements à la REVUE NATIONALE commencent invariable-
ment au 1er janvier. — Pour tout changement d'adresse,
accompagner la demande de 5 sous en timbres-poste.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal

Fondée en 1834

Conseil général:

Aumônier général: Mgr l'ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL.
Président général: Léon TRÉPANIÉ, publiciste, 371 est, Sherbrooke.
1er vice-président général: Henry-L. AUGER, courtier en immeubles,
384 est, rue Ontario.
2e vice-président général: J.-W. DÉZIEL, administrateur, 182, Avenue
Notre-Dame de Grâce.
Secrétaire général: J.-A. BARITEAU, LL.L., notaire, 1609, Maisonneuve.
Trésorier général: Aimé PARENT, administrateur, 51 est, rue St-Paul.

Directeurs:

J.-C. BEAUCHAMP, administrateur, 119, Cherrier.
Victor MORIN, LL. D., notaire, 97, rue Saint-Jacques.
Guy VANIER, LL. L., avocat, 97, rue Saint-Jacques.
J.-V. DESAULNIERS, courtier en immeubles, 17, rue Saint-Jacques.
V.-E. BEAUPRÉ, I. C., professeur, 3694, rue Saint-André.
J.-R. POIRIER, comptable, 250, rue Workman.
J.-O. MOQUIN, douanier, 139, Saint-Thomas, Longueuil, P. Q.
Adj. PERRON, professeur, 1228, rue Maisonneuve.
J.-A. BERNIER, voyageur de commerce, 4379, rue Saint-Hubert.
Francis PAYETTE, régistrateur, 1912, rue Dorion.

Chef du Secrétariat: Jean GUÉRIN, bureau No 1, Monument National,
téléphone: LAncaster 4364.—Rés.: 4325, Delanaudière, Am. 3129.
Assistant: Oscar BLAIN, 2361, Terrasse Guindon, Am. 0691.

CORPORATIONS FILIALES DE LA SOCIÉTÉ:

La Caisse Nationale d'Économie — la Caisse de Remboursement — le
Monument National — la Société Nationale de Fiducie — la
Société Nationale de Colonisation.

La Direction de la Revue Nationale ne s'engage pas à rendre les
manuscrits non insérés.

Elle laisse aux auteurs la responsabilité des idées émises dans leurs
articles.

La REVUE NATIONALE est éditée par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal,
1132, rue Saint-Laurent, et imprimée par ARBOUR et DUPONT, imprimeurs-éditeurs,
249 est, rue Lagauchetière. — Tél.: EST 6264.

Fondée en 1874

D. HATTON COMPANY

LE CHOIX DE LA PÊCHE

Les plus forts receveurs de Poisson de tout genre au Canada

*Experts dans le commerce d'HUITRES en coquille
et ouvertes, Homards, Alrettes, etc.*

BRUNEAU & RAINVILLE

Membres de la Bourse de Montréal
Membres du Montréal Curb Market

101, RUE SAINT-JACQUES, Montréal — Tél.: HARbour 4286

ULRIC BOILEAU, prés.-gérant.

EMILE-NAP. BOILEAU, sec.-trés.

Bureau: Tél.: BELair 3503-3502

ULRIC BOILEAU, Limitée

ENTREPRENEURS - GÉNÉRAUX

4869, RUE GARNIER, - - - - - MONTRÉAL

Nous avons le plaisir d'annoncer que tout notre lait provient de vaches ayant subi l'épreuve de la tuberculine, ce qui est une garantie d'un lait non-tuberculeux. Il est en plus parfaitement pasteurisé. C'est donc un lait absolument sain, et de haute qualité.

J. Joubert
LIMITÉE

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Siège social: 7 et 9, Place d'Armes
MONTREAL

Capital autorisé	\$ 5,000,000.00
Capital payé et Surplus . . .	\$ 5,776,000.00
Actif total (au 30 nov. 1926)	\$47,880,000.00

Cette banque est la seule au Canada dont les argents confiés à son département d'Épargne sont contrôlés par un Comité de Censeurs, ces messieurs examinant mensuellement les placements faits en rapport avec tels dépôts.

Conformément aux règlements approuvés par ses actionnaires, lors de sa fondation, cette banque ne prête pas d'argent à ses directeurs.

*131 succursales dans les Provinces de Québec, d'Ontario,
du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard.*

Caron Frères Inc.

NOUVEL ÉDIFICE CARON,

Coin des rues BLEURY & CONCORD

FABRICANTS D'EMBLÈMES DE SOCIÉTÉS
ET D'INSIGNES DE TOUS GENRES.

Tél.: Calumet 0128

Membre de la Section Saint-Édouard

J.-A. ST-AMOUR ENTREPRENEUR
ÉLECTRICIEN...*Assortiment complet d'accessoires électriques*

L'installation du système d'illumination de la

Croix du Mont-Royal

est une preuve de l'excellence de notre travail.

2173, rue Saint-Denis, - - Montréal**SOLIDARITÉ**

Tout le monde peut économiser. Quoi que nous ayons, dépensons moins. C'est un devoir envers soi-même, envers les siens, envers son pays.

L'épargne est une accumulation de puissance. C'est elle qui alimente la vie économique. Groupons nos ressources. Mettons-les au service de nos entreprises.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE*Capital versé et réserve . \$11,000,000.**Actif, plus de . \$139,000,000.*GRACIEUSEMENT OFFERT

PAR LA

Compagnie d'Assurance " MONT-ROYAL "**17, rue Saint-Jean, - - - Montréal**

Préparation aux carrières industrielles; enseignement théorique et pratique,
donné le jour et le soir.

Cours du Jour: 3 ANNÉES D'ÉTUDE. Cours du Soir: OCTOBRE à AVRIL.

Prospectus sur demande.

Qualité38 ANS D'EXISTENCEService

LA REVUE NATIONALE

imprimée dans nos ateliers, est une preuve de l'excellence de notre travail.

Nous imprimons tout : Cartes d'affaires, entêtes de lettres, programmes, livres, revues, brochures, etc., etc., à des prix très modérés.

Tel. : EST 6264

ARBOUR & DUPONT

IMPRIMEURS - ÉDITEURS

249 est, rue LAGAUCHETIÈRE, - Montréal

Près de la rue Saint-Denis

Tél.: ATLANTIC 4279.

Spécialité: ÉDIFICES RELIGIEUX.

DAMIEN BOILEAU, Limitée

ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX

245, Ave McDOUGALL - Outremont, Montréal

INCOMPARABLE POUR TARTES!

15¢ la boîte -
suffisant pour 4 Tartes



Refusez
toutes
imitations



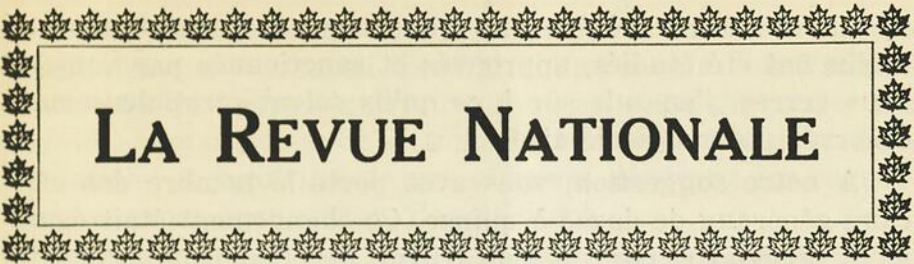
Garniture de Tartes

(Pie Fillings)

"Meadow-Sweet"

CITRON, ANANAS, FRAISES, FRAMBOISES, ORANGES, CERISES.

Fabriqué Par Meadow-Sweet Cheese Mfg. Co. Limited, Montreal.



LA REVUE NATIONALE

RAPPORT DU PRÉSIDENT GÉNÉRAL

M. Léon Trépanier

AU CONGRÈS GÉNÉRAL DU 10 MARS 1927

Messieurs,

Le Congrès de ce soir marque la fin du terme d'office du Conseil Général que vous aviez choisi, il y a deux ans, pour diriger les destinées de notre Société.

C'est le devoir de ce Conseil de vous offrir une reddition de compte, de vous soumettre le bilan de ses activités, de vous remercier tous pour la confiance que vous n'avez cessé de lui témoigner au cours de ces deux dernières années.

La tâche de diriger une Société comme la nôtre comporte de graves responsabilités. Ces responsabilités, vous les avez généreusement partagées avec nous, et la spontanéité avec laquelle vous avez répondu à nos appels, secondé nos mouvements, appuyé nos initiatives, a été pour nous un puissant stimulant.

La nécessité d'une coopération plus étroite entre les officiers généraux et les sociétaires a amené la création des comités régionaux qui seront comme le foyer où s'alimentera la vie de nos sections, et la liaison toute désignée entre le Conseil Général et les sections.

Une révision complète de nos règlements s'imposait; elle avait été réclamée à plusieurs reprises dans nos Congrès annuels. Nous avons donné suite à ce vœu en vous soumettant à deux Congrès spéciaux, tenus en décembre 1926 et en février de cette année, un projet de révision complète de nos règlements.

Les nouveaux règlements que vous avez maintenant en mains ont été étudiés, approuvés et sanctionnés par vous, et vous verrez, j'en suis sûr à ce qu'ils soient scrupuleusement observés par nos sociétaires.

A notre suggestion, vous avez porté le nombre des officiers-généraux de douze à quinze. Ce changement était également nécessaire, par suite du travail de plus en plus considérable auquel vos directeurs sont astreints.

Les visites aux sections, la surveillance des opérations de nos diverses filiales, l'organisation de la fête nationale, l'étude des questions que l'on nous soumet, exigent une plus large répartition d'efforts. Cette augmentation du nombre de vos directeurs nécessitera quand même de fréquents appels à nos officiers de sections ou sociétaires qui sont en mesure de faire bénéficier la société de leur expérience et de leurs talents. Nous croyons qu'en mettant à contribution la bonne volonté de ses adhérents, la Société développera les initiatives et favorisera l'éclosion de talents dont elle devra profiter plus tard. Cette patriotique rivalité que nous notons d'ailleurs entre nos diverses sections, justifie le voeu que nous faisons de voir se manifester davantage les talents et l'esprit d'initiative de nos membres.

Avec quelle satisfaction, n'avons-nous pas salué la fondation de foyers paroissiaux, sous le patronage de notre Société. Sous ce rapport, les Sections Saint-Edouard, Verdun, Iberville et Longueuil, méritent une citation, mais leurs initiatives n'atténuent en rien le travail accompli dans d'autres sphères par les sections-soeurs.

Chacune d'elle a un bilan d'oeuvres à nous offrir et l'ensemble de ces activités, manifestation de foi dans l'effort soutenu et dans le travail tenace, a imprimé à la Société Saint-Jean-Baptiste un élan auquel elle ne saurait résister. Pour elle, désormais, c'est la progression ascendante, la course vers des horizons plus élargis, des combats moins rudes à soutenir.

La nature de ce rapport annuel ne me permet pas de vous signaler les défauts qu'il nous faudra corriger, si nous voulons perfectionner l'organisme de notre société, et mettre davantage en valeur, l'effort de nos sections et de la Société elle-même.

Nous pouvons mieux nous dire ces choses dans ces réunions familiales que le Conseil Général actuel a pris l'habitude de convoquer de temps à autre, réunions au cours desquelles nos présidents et officiers de sections font échange d'idées et d'observations et reçoivent de vos officiers généraux les suggestions et renseignements qu'ils sollicitent.

Cependant je crois devoir signaler l'importance pour nos officiers de sections de voir à la stricte observance des règlements, de veiller à ce que les réunions soient d'une tenue parfaite, à ce que les discussions se fassent toujours sur un ton amical et à ce que jamais des considérations politiques n'en rabaissent le niveau.

Il me semble essentiel également que le secrétaire d'une section ait les aptitudes et les connaissances nécessaires qui lui permettront de faire convenablement les procès-verbaux des séances, de résumer les discussions, de faire la correspondance générale, et d'être ainsi en mesure, à la fin de chaque année, de dresser le bilan des activités de sa section.

Chaque section devrait avoir ses archives, chaque section devrait posséder l'histoire de son origine, de son développement. Le nouvel adhérent ira toujours puiser à cette source les leçons d'énergie, de désintéressement et de patriotisme qui aideront à faire de lui un bon membre de la Société Saint-Jean-Baptiste.

Dans le domaine national

L'une des plus importantes attributions du Conseil Général, celle qui comporte le plus de responsabilité peut-être, c'est celle qui consiste à surveiller les mesures législatives ou autres, qui, dans le domaine fédéral, provincial ou municipal, peuvent affecter l'intérêt national, économique ou moral des Canadiens-Français.

Tâche absorbante et délicate à la fois, exigeant souvent une étude longue et raisonnée, un échange de correspondance et de discrètes interventions.

A la fin de son terme d'office, la plus grande satisfaction qu'éprouve notre Conseil Général, c'est celle d'avoir obtenu le

redressement de bien des griefs, d'avoir fait échouer des mesures injustes.

Si nous n'avons pas toujours réussi à faire accepter nos vues, je dois déclarer que jamais la voix de la Société Saint-Jean-Baptiste ne s'est faite entendre en vain.

Vous avez vous-mêmes, Messieurs, reconnu l'importance de cette tâche du Conseil Général quand, au Congrès spécial de décembre dernier, vous décidiez que dorénavant il ne serait donné publicité à aucune résolution de section, d'ordre public, avant que telle mesure ait reçu l'approbation du Conseil Général de la Société.

En observant à la lettre l'esprit de cette résolution on évitera bien des écarts et souvent des impairs.

Nos sociétaires comprendront, j'en suis sûr, la grave responsabilité qui incombe à leurs officiers-généraux quand il s'agit pour eux de déterminer l'attitude de la Société, sur une question d'ordre national.

Je dois ajouter que, d'une façon générale, l'encouragement des sections n'a pas manqué à votre Exécutif, dans la plupart des circonstances où votre approbation tacite devenait nécessaire.

Entre autres questions relevant du domaine fédéral et dont notre Société s'est particulièrement occupée, je mentionne celles de la diminution de l'impôt sur le revenu, du bilinguisme chez les fonctionnaires publics (Motion Séguin), du timbre bilingue, de la suppression de certaines publications illustrées qui nous viennent de l'étranger, de la nomination d'un sénateur acadien, etc., etc.

Dans le domaine provincial et municipal, nombre de questions ont absorbé notre attention. Le gouvernement provincial, par l'entremise de ses porte-paroles les plus autorisés, nous a plusieurs fois manifesté son appréciation à la suite de l'intérêt porté par notre Société à certaines de ses mesures.

D'un autre côté, nous n'avons pas craint à l'occasion d'exposer nos vues et de réclamer tant du pouvoir provincial que du pouvoir municipal, ce que nous croyions devoir être dans l'intérêt de ceux qui se sont rangés sous la bannière de Duver-

may, pour mieux assurer à leurs compatriotes la sauvegarde et le respect de leurs droits.

Dans cet ordre d'idées, j'ajouterai que la Société accorde volontiers son appui à toute initiative prise par une société ou association canadienne-française, dans l'intérêt de nos conationaux. De notre côté, nous nous efforçons, particulièrement depuis quelque temps, de constituer, au sein de nos groupements catholiques et français de cette ville, une sorte de fédération à laquelle l'étude de certains sujets d'ordre public pourrait être soumise.

Les prompts résultats de nos démarches en faveur d'une enquête royale dans la tragique affaire du *Laurier Palace*, témoignent éloquemment de l'importance de cette union des forces saines de notre population et de l'autorité que telles forces détiennent vis-à-vis les pouvoirs publics.

J'ose espérer que nos successeurs en office s'efforceront de continuer le travail que nous avons commencé dans ce sens, *au sein de la Société*.

Au Congrès de l'an dernier, je vous ai fait part de l'excellente situation financière de nos deux grandes filiales: la Société Nationale de Fiducie et la Caisse Nationale d'Economie. Cette situation s'est encore considérablement améliorée, au cours du dernier exercice et il y a lieu pour nous tous de nous réjouir de ces résultats. Ces résultats sont en même temps un témoignage non équivoque en faveur des administrateurs que notre Société a désignés pour surveiller et diriger les opérations de ces filiales. S'il plait à ce Congrès de recevoir des renseignements plus précis sur la nature et le progrès des opérations de ces filiales, j'inviterai, à l'issue de ce rapport, MM. Vanier, Parent, Beaupré et Désaulniers, qui, à divers titres se sont particulièrement occupés de ces filiales, de vous en signaler les encourageantes perspectives.

Notre Société Nationale de Colonisation est en pleine opération. Les résultats qui en ont marqué les débuts justifient notre Société des sacrifices qu'elle a faits pour en assurer l'existence. MM. Auger et Beaupré qui ont consacré au développement de cette oeuvre une somme de temps considérable, nous donneront, au cours de ce Congrès, un aperçu du travail accompli.

Les plans d'achèvement de la Croix du Mont-Royal ont été l'objet d'une étude spéciale de la part de votre Conseil Général. Après de fréquents entretiens avec nos architectes, un plan pour la construction de la base a été accepté et les entrepreneurs ont été invités à soumettre leurs prix.

L'affiliation des Cours de Guides à l'Université de Montréal est maintenant un fait accompli. L'ensemble de ces Cours formera l'École du Tourisme de l'Université de Montréal et notre Société a désigné pour la représenter au conseil de direction de l'École, votre secrétaire-général, M. Bariteau.

L'École du Tourisme est une oeuvre née au sein de notre Société. Après les autorités municipales qui, par une ordonnance spéciale lui ont accordée une consécration officielle, l'Université de Montréal vient à son tour, de marquer l'importance de l'oeuvre.

A M. Morin qui le premier a eu l'idée de l'institution d'un corps de guides officiels, à Montréal et à M. Bariteau qui a été son collaborateur le plus assidu, je demanderais de soumettre au cours de ce Congrès un aperçu du travail accompli, jusqu'ici par notre corps de guides officiels, organisé sous l'égide de la Société Saint-Jean-Baptiste.

La fête nationale

Une organisation permanente pour la célébration annuelle de la fête nationale est maintenant d'une impérieuse nécessité.

L'éclat que nous avons donné depuis 1924 à cette célébration, l'enthousiasme que l'institution de la fête légale a créé au sein de notre population, le voeu exprimé à maintes reprises depuis par nos sections: tout cela nous justifie de croire qu'il nous faut créer un organisme spécial dont relèvera exclusivement l'organisation annuelle des fêtes du 24 juin.

Ce travail est déjà commencé. Depuis septembre dernier, un comité élabore le projet de célébration pour 1927 et avant de remettre à nos successeurs l'administration de la Société, nous recommandons que, dès la semaine prochaine, nos présidents de sections soient convoqués afin de prendre connais-

sance des préparatifs faits jusqu'ici en vue de la célébration prochaine.

L'hommage éclatant que notre Société rendit l'an dernier aux patriotes de 1837-38, en inaugurant le monument élevé à leur mémoire, s'inscrira dans l'histoire de notre Société comme l'un des incidents les plus vibrants d'enthousiasme de notre vie nationale.

Délégation nationale en France

Vous êtes déjà au courant de ce voyage au pays des ancêtres, organisé sous les auspices de notre Société, conjointement avec la Société Historique de Montréal.

Ce voyage a suscité en France, particulièrement dans les provinces que la délégation visitera, un intérêt immense. Les autorités religieuses et civiles des villes et municipalités de ces provinces nous ont manifesté par des lettres fort encourageantes, le désir qu'elles éprouvent de prendre contact avec un groupe représentatif du Canada Français, et la presse française a publié des articles fort élogieux à l'égard de notre Société.

Nous aimerions voir se joindre à nous un aussi grand nombre que possible de sociétaires. Je dois vous dire cependant, qu'aucun délégué ne quittera les rives canadiennes pour se rendre en France, sous les auspices de notre Société, sans qu'il ne soit, au préalable, inscrit comme membre de la Société Saint-Jean-Baptiste.

Notre secrétariat est à votre entière disposition pour vous fournir les moindres détails concernant ce voyage.

Programme d'action

Un Comité d'étude formé au sein de notre Conseil Général et auquel plusieurs d'entre vous ont collaboré, a formulé un programme d'action que j'ai l'honneur de vous soumettre au nom du Conseil Général.

Des rapporteurs ont d'ailleurs été chargés de vous en présenter les détails au cours de ce Congrès et je suis sûr que ce

programme recevra votre plus entière approbation. Je me contente de vous en offrir un résumé succinct :

- a) Le cinéma ;
- b) L'entr'aide économique chez les nôtres ;
- c) Les bonnes lectures ;
- d) La lutte pour le français.

Le cinéma

Cette question est devenue d'une émouvante actualité depuis le sinistre du *Laurier Palace*, où, soixante-dix-huit enfants ont péri, victimes de la malfaisante fascination des spectacles du cinéma.

Cette tragédie n'est qu'un incident de la question. Elle a cependant contribué à réveiller les esprits et à déterminer pour de bon, une croisade contre le mauvais théâtre.

C'est à la suite de la tragique affaire que notre Société a invité les Sociétés et Associations-soeurs à se réunir sous ses auspices, pour réclamer tout d'abord une enquête royale sur les causes et responsabilités du sinistre mais surtout, pour élaborer un plan de campagne pour l'épuration du théâtre en général.

Je dois dire que notre Conseil Général a vivement apprécié l'appui et l'encouragement qu'il a reçus de nos sections depuis le début du mouvement.

La lutte n'a pas encore été engagée ; elle le sera bientôt et il sera du devoir de notre Société de vouer toutes ses énergies au succès de cette lutte. Cette question est d'intérêt national parce qu'elle vise au premier plan l'enfant. Le cinéma, tel qu'implanté dans notre pays par les puissantes organisations judéo-américaines, est l'agent le plus malfaisant pour la santé morale et physique de l'enfant.

Je n'ai guère besoin d'insister sur ce sujet. Vous en comprenez toute la portée et je suis sûr qu'il n'est pas de sacrifices que vous ne veuillez consentir pour étouffer ce mal qui nous ronge.

L'entr'aide économique des nôtres

Ce sujet vous sera également exposé au cours de ce Congrès.

Un dénombrement de nos forces économiques, dans le domaine plus restreint des paroisses, par exemple, nous amènerait à constituer un bilan fort intéressant.

Je me permets de vous signaler comme point de départ d'un travail dans ce sens, une enquête comme celle tenue dans Saint-Henri, par un cercle de jeunes gens. Vous en trouverez les détails dans la *Revue Nationale* de février dernier.

Nos industriels, marchands et commerçants peuvent cependant contribuer à un mouvement qui est tout à leur bénéfice en s'enrôlant dans nos rangs.

Plus l'effectif de notre Société sera fort, plus il nous sera facile de mener à bonne fin notre travail de propagande.

Les bonnes lectures

Ce sujet sera également traité au cours du présent Congrès.

Plusieurs de nos paroisses ont des bibliothèques circulantes qui opèrent avec succès. Ces bibliothèques constituent une sorte d'antidote à la littérature malsaine ou pour le moins insignifiante dont une trop grande partie de notre jeunesse se nourrit.

Une très utile propagande peut se faire dans ce sens au sein de nos sections.

De temps à autre, des conférenciers pourraient être invités à traiter ce sujet dans des réunions récréatives paroissiales, organisées sous les auspices de nos sections.

La lutte pour le français

Notre Société a de tout temps mené la lutte en faveur de la reconnaissance des droits du français.

Il s'agit ici, cependant de cette lutte de tous les jours contre l'apathie des nôtres, leur indifférence trop marquée à l'égard de la langue qu'ils parlent et qu'ils voudraient sans doute voir régner partout.

Nous voulons réclamer pour le français la part qui lui revient partout où le bilinguisme est de mise.

Encore faut-il que le Canadien-français lui-même donne l'exemple.

C'est ce point qui vous sera particulièrement exposé au cours de ce Congrès.

« In Memoriam »

Depuis le dernier Congrès annuel, la mort a fait des vides chez les « Anciens » de la Société.

Deux de nos anciens présidents, M. le Sénateur L.-O. David et M. Thomas Gauthier ont dit adieu à cette terre. Tous deux avaient des droits à la reconnaissance de leurs compatriotes et de notre Société en particulier.

Le monde politique et littéraire a pleuré le premier ; les éducateurs ont déploré la perte du second, qui avait consacré des années de dévouement à la cause de l'enseignement technique.

Notre Société tient à enregistrer, à cette réunion plénière de ses membres, la douleur que lui cause la disparition de ces deux « Anciens ».

A quelques jours d'intervalle, deux de nos anciens directeurs ont également été ravis à l'affection de leur famille : MM. Alexandre Prud'homme et J.-W. Cadieux.

L'intérêt que ces deux citoyens avaient porté à notre Société ne saurait être méconnu à cette heure de réunion plénière.

Aux familles de nos officiers et sociétaires qui ont été éprouvées, dans le cours de l'année, la Société désire réitérer ce soir, l'expression de sa vive sympathie et l'hommage de ses prières.

Messieurs,

A la fin de mon terme d'office, je désire offrir de nouveau et publiquement à mes collègues du Conseil Général, au personnel du secrétariat, aux administrateurs et au personnel de nos filiales, mes remerciements les plus sincères pour le généreux appui qu'ils n'ont cessé de m'accorder depuis deux ans.

La loyauté et le dévouement de mes collègues du Conseil Général, en particulier, ont été pour moi une source d'encouragement et constitueront l'un des souvenirs les plus consolants de mon passage à la présidence de la Société.

Depuis bientôt six mois, notre chef du secrétariat est terrassé par une maladie dont il se relève heureusement. En son absence, la tâche qu'il remplissait avec tant de dévouement a été assumée par son assistant, M. Oscar Blain, à qui je désire ce soir offrir les remerciements de la Société.

Enfin à vous tous, officiers et sociétaires, qui m'avez de temps à autre invité aux réunions récréatives ou instructives, organisées par vos sections, à vous tous qui m'avez si souvent témoigné votre encouragement, j'adresse ce soir un chaleureux merci.

A l'arrière-garde comme à l'avant-garde de la Société Saint-Jean-Baptiste, ceux qui combattent ont des droits égaux à la reconnaissance de la Société.

La foi dans l'avenir, notre ferveur patriotique, notre attachement inaltérable aux traditions sur lesquelles s'édifie la Société fondée par Duvernay, notre culte du souvenir : tout cela nous impose le devoir de continuer à servir la cause du Canada-Français, sous l'égide de la bannière de Ludger Duvernay.

NOTE.—Le rapport du trésorier ainsi que le résumé des délibérations du dernier congrès paraîtront dans le prochain numéro.

Bibliographie:

LE SENS COMMUN, par l'abbé Pierre Gravel.

Maximes et réflexions, tirées des auteurs les plus vigoureux et classées par ordre alphabétique. Très intéressant et très combatif recueil de défense religieuse et patriotique. 1 vol. de 340 pages. Prix: 50 sous l'unité. — S'adresser à l'auteur:

M. l'abbé Pierre Gravel, presbytère
Saint-Alphonse de Thetford-les-Mines, Mégantic.

LE PROBLÈME SOCIAL, par Arthur Saint-Pierre.

C'est une étude du problème social qui se pose au Canada avec quelques solutions données par un professeur de l'Université de Montréal.

Ce volume est précédée d'une introduction de M. Edouard Montpetit, secrétaire-général de l'Université de Montréal et économiste renommé.

1 vol. de 200 pages, en vente à l'*Action française* au prix de \$1.00

LA SOCIÉTÉ DES FRANCS-AMIS

Romuald Trudeau, apothicaire connu de tous à Montréal, il y a 50 ans fut un citoyen distingué sous plus d'un rapport.

Au moyen de la notice biographique qui lui est consacrée dans l'ouvrage récemment paru : *Processions de la Saint-Jean-Baptiste*, en 1924 et 1925,¹ on sait par exemple, que M. Romuald Trudeau a été président de notre Société Nationale en 1861, et président de la Banque Jacques Cartier en 1871; qu'il fut philanthrope, grand ami de Ludger Duvernay, et mêlé à tous les mouvements politiques, littéraires et patriotiques de son temps; cependant, on ignore diverses particularités de sa longue carrière comme en témoigne ce qui suit: En 1849, une société présenta au sieur Trudeau un magnifique portrait lithographié de Jacques Cartier fixé dans un de ces énormes cadres en bois, à la mode d'autrefois. Au dos de ce portrait se trouve un document jauni par l'âge et qui se lit comme suit:

SOUVENIR

De Reconnaissance

Présenté

À

ROMUALD TRUDEAU, ECR.

¹ Le titre complet de l'ouvrage est: *Processions de la Saint-Jean-Baptiste en 1924 et 1925*. « Ce que l'Amérique doit à la race française » et « Visions du passé » accompagnées des biographies et portraits des présidents généraux de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal depuis sa fondation (1834-1926). Ainsi qu'une liste des dignitaires du Conseil général et des conseils des sections en 1924 et 1925. Montréal, Librairie Beauchemin, 1926, 1 vol. in-8 de 315 pages. Nombreuses illustrations.

A l'occasion de l'anniversaire de sa naissance et de sa fête patronale, le 7 Février 1849, par les Soussignés,

Membres de la Société des Fracs-Amis.

J.-G. De Montigny, Président.

A.-O. Lacroix, Vice-Président Trésorier.

A.-E.-J. La Brosse, Secrétaire Archiviste.

A.-P. Thornton, membre adjoint du comité de régie.

P.-E. Smith, E. Chalifoux, C.-J. De Montigny.

G. Lemaitre, F.-X. De Montigny.²

Qui nous dira ce qu'était la Société des Fracs-Amis?

E.-Z. MASSICOTTE.

NE LIS PAS CECI: C'EST BIEN TROP DANS TON INTÉRÊT

*Tu apprendrais, peut-être, que tu retardes une nouvelle
victoire nécessaire*

POUR LA RACE

Montréal, 1. — « La Macédoine voulait l'asservissement politique d'Athènes: la Grande Ville prépare la servitude économique de nos localités provinciales. — Un homme entreprit de soutenir, contre Philippe, la liberté publique; c'était Démosthène: une voix avertit les Canadiens-Français d'assurer leur équilibre économique; c'est celle de notre survivance. — Le prince macédonien, remarque l'histoire, ne regardait pas pour

² Ce portrait est aujourd'hui en la possession de M. A.-P. Frigon, courtier de Montréal.

imprenable une forteresse où pouvait monter un mulet chargé d'or : le marchand du dehors ne considère pas comme perdu l'argent de la paroisse où il annonce sa marchandise. — Mais prenons garde ! Athènes fut vaincue! . . .

« Acheteurs de province, vous dites que vous voulez le progrès de votre organisation religieuse et scolaire, municipale et sociale, même de vos institutions nationales ? C'est traîtreusement faux ! Est-ce que vous n'envoyez pas votre argent en dehors de votre localité, de votre province, de votre pays ? Est-ce que vous ne sapez pas ainsi vos bases économiques, et au moment où vous avez un criant besoin, comme race, d'y édifier notre émancipation du joug étranger ? . . .

« Marchands de province, vous méritez aussi des reproches ! Pourquoi n'étudiez-vous pas les goûts de votre clientèle ? Prouvez-lui donc, enfin ! par l'annonce locale ou régionale, que votre localité se peut suffire ! Si vous saviez comme votre devoir est écrasant, dans l'occurrence ! Et ce n'est certes pas par l'inertie et par la présomption que vous le remplirez. Vos concurrents des grands centres sont mieux connus que vous et, pourtant, d'où vient-il qu'ils font, quand même, de la publicité ? Ne vous apercevez-vous point qu'en somme, c'est vous qui la payez royalement, puisque vos clients vous abandonnent à leur profit ? . . .

« Acheteurs et marchands de province, votre localité est un petit Canada. Est-ce que vous n'exportez pas ? Est-ce que vous n'importez pas ? Alors, faites donc votre bilan ! Que constatez-vous ? Que vos importations sont plus élevées que vos exportations, que vous vous en allez donc à la ruine certaine. Le remède ? Renverser, sur le champ, ce meurtrier état de choses ! Votre localité, puisqu'elle doit vivre, a un droit incontestable à votre encouragement, et c'est votre devoir indubitable de le lui donner : l'ordre supérieur de la race vous le commande ! »

ROGER DU VERNAY,

dans le dernier *Bulletin de la Caisse
Nationale d'Economie.*

À TRAVERS NOTRE VIE NATIONALE

LES JOURNAUX OBSCÈNES.

Le journal, le *Globe* d'Ontario, déclarait il y a quelque temps au cours d'un éditorial que « ces publications entrent au Canada par dizaines de mille exemplaires chaque semaine, sinon chaque jour; et ceux qui sont commis à la protection du public contre une pareille contamination ne paraissent vouloir rien faire pour la faire cesser ».

Plusieurs députés fédéraux, entre autres MM. Henri Bourassa, Hocken et autres se sont tous accordés pour dénoncer la turpitude de feuilles telles que le *Daily Mirror*. M. R. C. Murton, secrétaire du Progress Club, de Toronto, a demandé de renouveler l'interdit contre le *Daily Mirror*. « Cette feuille, dit-il, est distribuée à centaines d'exemplaires dans les écoles de tout genre, à Toronto. » On en a donné jusqu'à la jeune fille de M. Murton, âgée de 15 ans, et qui en a rapportée à la maison.

On se rappelle que cette ignoble feuille avait été bannie du Canada par feu M. Boivin, ministre des douanes. Le gouvernement Meighen a levé l'interdiction, on n'a jamais su pour quel motif. Malgré les déploiements scandaleux, les protestations des honnêtes gens, le ministre des douanes actuel refuse de nettoyer le pays de cette feuille.

Les honnêtes gens se demanderont avec une juste surprise pour quel motif le gouvernement tarde tant à accomplir un devoir impérieux.

DIVORCES.

Avant la guerre, les divorces étaient peu fréquents au Canada et la proportion y était beaucoup moindre qu'en Grande-Bretagne. Mais nous avons bien marché depuis et nous rivalisons maintenant à égalité avec le Royaume-Uni. De 1920 à 1925, il y a eu 538 divorces au Canada, contre 2,734 en Grande-Bretagne, soit pour chacun des pays, un divorce par cent mariages.

Aux Etats-Unis, il y a 15 divorces par cent mariages. Mais il ne faut pas désespérer, du train où vont les choses, nous aurons bientôt conquis la palme sur nos voisins. Il suffit de laisser le cinéma, les journaux à scandales, corrompre nos filles et nos jeunes gens, un quart de siècle de plus, et l'oeuvre sera accomplie.

DES STATISTIQUES.

Les statisticiens de la Metropolitan Life Insurance Company déclarent que de 1922 à 1926, il y a eu chez les 16,000,000 de porteurs de polices de cette assurance, aux Etats-Unis, 2,270 décès dûs à l'alcool contre 25 décès dûs à la même cause, chez un million de porteurs de polices au Canada.

DÉCORÉS.

MM. L.-P. Geoffrion, greffier de l'Assemblée législative et Pierre-Georges Roy, archiviste de la province, viennent de recevoir sous forme de médaille de vermeil, le prix de langue française accordé par l'Académie Française à sa séance du 23 décembre dernier. Le premier a obtenu le prix de langue française pour ses deux volumes de « Zigzags autour de nos Parlers » et le second pour son oeuvre en général.

LE PARLER CANADIEN-FRANÇAIS.

M. Sacha Guitry, artiste dramatique français, de passage à Montréal, a déclaré: « Je constate que vous parlez un français meilleur que dans la plupart des villes de France. » M. Guitry conseille aux Canadiens-Français de ne pas perdre leur accent, qui, dit-il, n'est pas un défaut, et il a insisté sur le fait qu'il n'y a pas à proprement parler d'accent parisien. « L'accent, dit-il, c'est le visage de la langue. » Selon M. Guitry, les Canadiens-Français ont une pointe d'accent normand et ne devraient point chercher à s'en défaire. « Voilà 300 ans que vous parlez de cette façon-là et rien ne vous prouve que vous avez tort. Notre langue est la même, mais certaines expressions diffèrent. . . Ecoutez les critiques, mais ne suivez pas trop les conseils qu'on vous donne. . . Il ne faut pas, à mon avis, que

vous cherchiez à parler le parisien, vous déformeriez votre langage. . . Quant à dire que vous parlez un français incompréhensible, c'est une plaisanterie ou bien une méchanceté. »

LA SOCIÉTÉ DE FIDUCIE.

Encore une de nos sociétés économiques en plein progrès. Au 31 décembre dernier, l'actif de la société se chiffrait à \$698,932. outre une somme d'au-delà de \$7,000,000. en capital sous administration. Les profits nets ont été de \$31,561. Outre le dividende de 10 pour cent, la réserve a été portée de \$70,000. à \$90,000. laissant au compte de profits et pertes une somme de \$7,712.

FROMAGE DE GRUYÈRE.

Il appert que nos fromagers de la province de Québec fabriquent un fromage de gruyère qui peut se comparer avantageusement avec le véritable gruyère d'Europe.

MISSIONNAIRE CANADIEN.

Il y a quelques semaines décédait le révérend Père Constant, missionnaire canadien, né Joseph Forest. Il a fondé au Japon et en Chine deux monastères de son ordre.

CHANCELIER D'AMBASSADE.

M. Laurent Beaudry, journaliste, a été choisi comme chancelier de la représentation officielle canadienne aux Etats-Unis.

SUFFRAGE DES FEMMES.

L'Assemblée législative de Québec a tué sans phrases, un projet de loi pour donner le droit de suffrage aux femmes aux élections provinciales. C'est une excellente chose que nos députés aient conservé un sens pratique suffisamment sain pour rejeter sans discussion, ce projet de loi.

La question de suffrage peut être amusante pour ceux qui veulent en faire un passe-temps. Mais il faut le répéter : l'homme, dans la province de Québec, ne tient pas à mêler la femme dans la politique, parce qu'il la respecte et qu'il a une haute idée du rôle que doit jouer sa compagne dans l'existence.

VALEUR FONCIÈRE.

La valeur foncière de la propriété immobilière de Montréal s'élève à \$1,063,234,320.

A. GAGNON.



Section Immaculée-Conception, No 2.

Jeudi, le 24 février dernier, M. Beaupré, directeur général, présidait à l'installation des officiers de la section Immaculée-Conception.

L'assemblée de la section coïncidait avec la fête annuelle de la Congrégation de la Sainte-Vierge (hommes), paroisse de l'Immaculée-Conception, et un grand nombre de paroissiens étaient réunis dans la salle paroissiale.

Les officiers de la section pour l'année 1927 sont : Président, Dr F.-O. Noiseux; 1er vice-président, M. J.-P. Fitzpatrick; 2e vice-président, J.-O. Robert; secrétaire, F. Villeneuve; secrétaire-suppléant, H. Farand; trésorier, L.-J. Gadbois; 1er conseiller, J.-A. Roy; 2e conseiller, L.-H. Marsil; com.-ord., A.-C. Laumont, ex-président, J.-F. Gingras, membres du Comité d'organisation, MM. E. Giroux, A. Loranger, O. Côté.

Le Rév. Père Mirault, aumônier de la section, présenta ses félicitations aux nouveaux élus, en leur demandant de travailler au recrutement de nouveaux membres et de faire de la Société Saint-Jean-Baptiste une société vraiment nationale.

M. le Dr Noiseux, le nouveau président de la section, débita un discours d'une façon vraiment oratoire, en présentant son état-major et demande l'appui de tous les membres pour assurer un meilleur recrutement.

M. Beaupré parla des oeuvres de la Société.

Après l'assemblée le Rév. Père Mirault convia les invités et membres présents à un goûter qui fut vivement apprécié par tous.

Un joli programme fut exécuté. Ce programme comprenait du chant, déclamations et histoires du bon Vieux Temps. Se firent entendre, le Rév. Père Mirault, M. l'avocat Lefebvre MM. DeRepentigny, Labelle et Huot.

On remarquait aussi à cette fête les RR. PP. Chartrand et Descôteaux de la paroisse de l'Immaculée-Conception.

Section L.-O. David.

Nos sections qui ont été fondées en dehors de Montréal, continuent l'oeuvre commencée et travaille continuellement au développement du patriotisme en aidant avec succès aux oeuvres paroissiales.

A Roxton Falls, la fête nationale du 24 juin fut célébrée avec ampleur, l'oeuvre du français s'est manifestée par la distribution de prix de français dans les écoles de la paroisse, par le développement de la bibliothèque. La section L.-O. David avait 11 représentants aux funérailles du regretté sénateur L.-O. David, dont la section porte le nom.

Et en outre de ce travail qui fait partie de tout programme d'une section de la Saint-Jean-Baptiste, la section de Roxton Falls, a contribué à l'achat d'un crucifix pour l'Eglise, a organisé des parties de cartes et des veillées du « Bon vieux temps ».

La section a tenu durant l'année trois assemblées générales, et treize assemblées du conseil, et le nombre de ses membres dépasse la centaine.

Il ne faudrait pas avoir dans chaque paroisse de notre province une section aussi active, pour que notre société nationale devienne une force puissante et pour que notre peuple comprenne sa valeur et la mette au service de toutes les bonnes causes.

Section Longueuil.

La section Longueuil tenait son assemblée générale le 30 janvier dernier.

Le président et le trésorier présentèrent leur rapport. Le premier résume son discours dans un mot d'avenir: « Vers le développement » et le second balance son état financier par un surplus appréciable.

L'assemblée fait l'élection des nouveaux officiers suivants: Aumônier, Rév. J.-G. Paquette, curé; président, J.-O. Moquin, réélu; 1er vice-président, Paul Pratte; 2e vice-président, Lorenzo Robert; secrétaire, Wilfrid Ducap; trésorier, Léo Jodoin; 1er conseiller, Arthur Roy; 2e conseiller, J.-G.-H. Merville; ex-président, Arthur Vincent; com.-ord., Wilfrid Fleury.

Le nouveau président adresse des mots d'espoir et d'encouragement: « Si notre section veut compter sur une année de progrès, de prospérité et d'action profitable, il faut que nous commencions tous par lui assurer nos bonnes dispositions et notre bonne volonté à faire notre part de travail. Comptons moins nos projets que nos réalisations. Rappelons-nous qu'il nous est indispensable de conserver et de développer chez les nôtres l'union dans les idées, l'union dans les sentiments et l'union dans l'action. Travaillant activement dans ces dispositions, nous pourrons alors nous rendre témoignage de contribuer vraiment au progrès de la Société et de la section Longueuil. Le développement, la grandeur et la force se trouvent dans l'union. C'est d'abord dans les sections que doit exister cette union, devant laquelle doivent disparaître rivalités, ambitions personnelles, animosités et tous les autres sentiments qui n'ont pas leur place dans une Société Nationale comme la nôtre. »

Puis, le président rappelle l'origine de la section: « Les jeunes du Cercle Lasalle A. C. J. C., section des anciens, avec le

généreux concours de quelques citoyens, ont pris l'initiative de fonder une section de la Société Saint-Jean-Baptiste à Longueuil. L'assemblée de fondation a eu lieu le 12 février 1915, à 8 heures 30 du soir à l'hôtel-de-ville de Longueuil. M. V.-E. Beaupré, I. C., directeur général, le dévoué organisateur, avait bien voulu venir présider les élections des officiers et donner des explications sur les règlements de la société. Les officiers choisis à cette première assemblée furent: Président, Alfred Préfontaine; vice-président, J.-O. Boucher; secrétaire, Romuald Lapierre; trésorier, Gaston Girard; conseillers, Zotique Bourdon et Camilien Houde; aumônier, Rév. J.-G. Payette, curé. Délégués au congrès, MM. Alfred Préfontaine et Art. Vincent. Le nom à donner à la section naissante venant à l'ordre du jour, le choix unanime tomba sur *Section Longueuil*.

Réunion. — Section Jacques-Viger.

Le secrétaire de la section Jacques-Viger, No 15, donne avis à tous les membres de cette section, qu'une assemblée se tient tous les mois, le 3e jeudi, à 8 heures p. m., au Monument National. — Le secrétaire, P. Larocque.

Comités Régionaux.

Des formules spéciales de demande d'affiliation ont été envoyées en trois copies au secrétaire de chaque section. La section qui désire s'affilier à un Comité Régional doit nous retourner deux de ces formules dûment remplies et signées et garder la troisième pour ses propres archives.

Plusieurs nous ont déjà fait tenir ces copies, mais ne nous ont pas fait connaître les noms et adresses de leurs délégués au Comité Régional.

Chaque section a droit à un minimum de deux (2) délégués choisis parmi ses officiers, lorsqu'un effectif est de cinquante membres ou moins, plus un délégué par chaque cinquante membres additionnels, jusqu'à concurrence de cinq (5) délégués.

Lorsqu'un nombre suffisant de sections pour former un Comité régional seront en règle sous ce rapport, les délégués seront convoqués en assemblée, au Monument, par le délégué spécial du Conseil Général, pour se constituer officiellement en Comité régional et former leur conseil.

Rapport Annuel.

Quelques sections n'ont pas encore transmis au secrétariat général leur rapport annuel qui devait être fait avant le 15 février. Ces sections ne sont pas en règle par conséquent.

La formule de ce rapport avec quelques feuilles supplémentaires ont été adressées au secrétaire dans la dernière semaine de janvier, à votre ancien secrétaire, qui a dû les remettre avec les autres documents au nouveau secrétaire.

On est prié de noter que ce rapport doit contenir :

1. Le nom, l'adresse et la profession des nouveaux officiers.
2. Le nom, l'adresse et la profession des membres en règle à date; c'est-à-dire des membres seuls qui ont renouvelé leur contribution pour l'année 1927 et des membres nouveaux qui ont été recrutés.
3. La signature du secrétaire et de l'aumônier et du trésorier qui fait un rapport financier résumé, à l'endroit indiqué du rapport.

L'envoi du rapport annuel doit être accompagné de la remise de 60% des contributions qui revient au secrétariat général, la mise en vigueur du nouveau règlement de 50% ne prenant effet qu'au mois de septembre, parce qu'une clause dans l'amendement spécifiait ce délai.

Revue Nationale.

Aussitôt après l'envoi du numéro de février, la *Revue Nationale* est adressée aux membres en règle d'après les nouveaux rapports. Il faut vérifier tous les noms et adresses, supprimer les noms de ceux qui sont en retard, faire des clichés pour les nouveaux. Comme la majorité des sections ont fait leur rapport en retard, cette vérification n'a pu commencer qu'au début de mars et ainsi forcément la livraison de la Revue est en retard.

Les secrétaires nous obligeront beaucoup et assureront un meilleur service de la revue, en nous transmettant l'adresse exacte de leurs membres. Plusieurs indiquent des adresses d'après leur mémoire; il en résulte une légère différence qui

nous oblige à corriger nos clichés lorsque la plupart du temps nous avons la bonne adresse. Dans d'autres cas, nous avons reçu avis du Bureau de Poste, durant l'année, d'un changement d'adresse et le secrétaire nous indique encore l'ancienne adresse. Toutes ces erreurs multipliées nous empêchent de donner satisfaction aux membres qui désirent recevoir la Revue.

Nous prions donc les secrétaires et tous ceux qui sont autorisés à percevoir les contributions, de demander à chaque membre son adresse exacte, et de vérifier avec celle qui est déjà sur les listes. Il est beaucoup plus facile de faire ce travail à ce moment-là que plus tard, lorsque la revue nous est retournée parce qu'elle ne peut être livrée au destinataire et que nous vous demandons l'adresse du membre en question.

Nous ferons toujours notre possible pour assurer les membres d'un service régulier, et nous comptons sur votre bonne volonté pour nous aider.

O. B.

Bibliographie:

LA PHONÉTIQUE FRANÇAISE AU CONSERVATOIRE LASSALLE, par Georges Landreau.

Manuel et traité de phonétique destiné aux élèves qui suivent des cours, pour faciliter l'étude de la diction. Ce manuel a l'avantage d'être écrit au Canada pour les Canadiens. Les traités français ne soulignent pas nos fautes et les ignorent même totalement.

1 vol. de 286 pages. Prix: broché \$1.00; relié \$1.50.



En gros

Tél.: Lancaster 1789

En détail

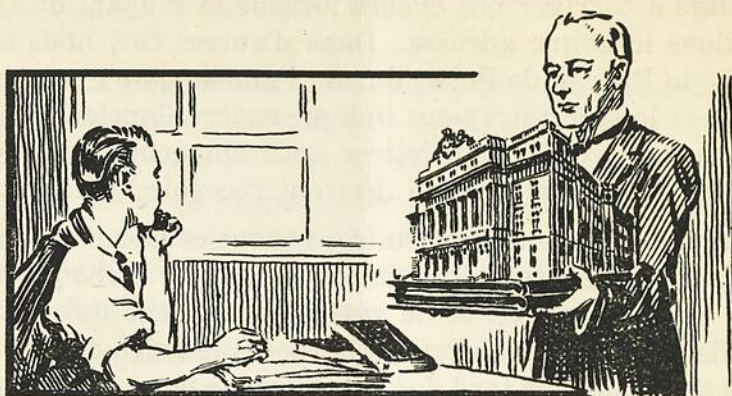
CIE QUINCAILLERIE BERNIER

(BERNIER HARDWARE Co.)

976, BOULEVARD SAINT-LAURENT, près rue Vitré

Tél.: Lancaster 1589

MONTREAL WINDOW CLEANING CO.



« L'ÉCOLE CHEZ SOI »

À tous ceux qui ne peuvent suivre
ses cours du jour et du soir

L'École des Hautes Études Commerciales de Montréal

OFFRE SES

COURS PAR CORRESPONDANCE

Comptables, employés de banque ou autres salariés
du commerce, de l'industrie et de la finance, qui
désirez améliorer votre sort, augmentez votre com-
pétence professionnelle en suivant ces cours!

Prospectus et tous renseignements sur demande

Détachez et adressez-nous le COUPON ci-dessous qui vous donne droit, sans
aucune obligation de votre part, à notre brochure.

Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal,
Coin Viger et Saint-Hubert, Montréal.

Détachez ce coupon

Adressez-moi par retour du courrier votre Brochure « L'ÉCOLE
CHEZ-SOI » que je pourrai garder sans aucune obligation de ma
part de suivre vos cours.

Comptabilité..... Langue anglaise L'Anglais Commercial
 Économie politique Le français commercial Le droit commercial

Nom..... Occupation.....

Adresse

DÉLÉGATION EN FRANCE

NORMANDIE, ILE-DE-FRANCE, ARTOIS, CHAMPAGNE,
LANGUEDOC, GUYENNE, AUNIS, SAINTONGE,
ANJOU, TOURAINE, BRETAGNE,

DE LA

Société Saint-Jean-Baptiste

(Société Nationale des Canadiens-Français)

ET DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE MONTRÉAL

Sous la présidence conjointe de

MM. Léon TRÉPANIÉ et Victor MORIN

DÉPART DE MONTRÉAL ET DE QUÉBEC
AU MILIEU D'AOÛT 1927.

RETOUR À MONTRÉAL ET À QUÉBEC
AU COMMENCEMENT D'OCTOBRE.

Par l' "ANTONIA" de la Compagnie Cunard.

Le prix du voyage est exceptionnellement bas.

Pour obtenir le programme-itinéraire, adressez-vous au
Secrétariat de la Société Saint-Jean-Baptiste
MONUMENT NATIONAL, Chambre No 1, rue ST-LAURENT
ou aux organisateurs

MM. THOS COOK & FILS

526 ouest, rue Sainte-Catherine, - Montréal

FEMMES: Votre vie a une valeur de \$79,000.00 d'après les économistes.

PROTEGEZ: Surtout votre santé en nous confiant vos lavages.
Satisfaction garantie.

VOUS: Pouvez prendre avantage de nos services.

HUMIDE — SEMI-FINI — REPASSER

NEW METHOD WASHING Limitée

6425, CHRISTOPHE-COLOMB, - - - Tél.: Cal. 0544

L.-N. et J.-E. NOISEUX, Enrg.

Importateurs de Papiers Tentures de Luxe

593-603 OUEST, RUE NOTRE-DAME, - - - Montréal

Succursales: 1362 ouest, Notre-Dame—5968 ouest, Sherbrooke

ÉMILE LEPAGE

Entrepreneur et Importateur

MARBRE, TUILES ET ARDOISE

Spécialités: Plancher en Terrazo, Tableaux en Ardoise.

Atelier et Bureaux: 4094-4098, RUE PARTHENAIS (près Rachel), Montréal

K. C.

SATISFACTION GARANTIE

Tél.: Belair 0408

ERNEST MEUNIER

MARCHAND - TAILLEUR

534 est, RUE RACHEL, - - - - - MONTRÉAL

2ème porte du Parc Lafontaine.

Pour un meilleur pain parisien, appeler la
BOULANGERIE ALEXANDRA

5361 à 5387, RUE RIVARD — Tél.: Belair 6667

opéré par des Canadiens-Français seulement

ART. LANDRY

Entrepreneur de pompes funèbres, Corbillards automobile

Tél.: Belair 1534

Rés.: Belair 8836

114 EST, RUE RACHEL,

MONTREAL

Tél.: EST 1853

LA CIE J. & C. BRUNET Limitée

PLOMBERIE — COUVERTURE — ÉLECTRICITÉ — CHAUFFAGE

223, rue Saint-Laurent, - - - Montréal

FONDÉE EN 1885

BOULANGERIE MEDARD PAQUETTE

(La succession Médard Paquette)

FARINE de PREMIÈRE QUALITÉ — CUISSON SOIGNÉE

PRIX MODÉRÉS

18 ouest, boulevard SAINT-JOSEPH - Montréal

Tél.: Belair 0863

La plus ancienne boulangerie canadienne-française.

Geo. Vandelac, fils.

Alex. Gour

GEO. VANDELAC

Directeur de Funérailles.

70 EST, RUE RACHEL, — Tél.: Belair 1203 - 3229



*Compagnie
d'Assurance sur la Vie*

La Sauvegarde

MONTREAL

LA SEULE COMPAGNIE CANADIENNE FRANCAISE D'ASSURANCE SUR LA VIE

GARDONS NOS ÉPARGNES CHEZ NOUS

Le revenu en primes d'assurances, au Canada, en l'année 1924, a été d'au-delà de \$210,000,000.00. Nos institutions nationales en ont à peine touché \$3,000,000.00. Pour enrayer cet exode considérable de nos ressources financières, exigez de votre agent qu'il place vos assurances dans

LA PREVOYANCE

Compagnie essentiellement canadienne fondée en 1905. Assurances de tous genres.

Siège Social: ÉDIFICE « LA PRÉVOYANCE »

Coin PLACE D'ARMES et ST-JACQUES, - MONTRÉAL

Tél.: HARBOUR 3292-3-4-5-6-7.

Caisse Nationale d'Économie

Encaissement

Du 1er janvier au 1er mars

1926	\$173,557.04
1927	\$199,681.68
Augmentation en 1927 sur 1926	\$ 26,124.64

Recrutement

1926	2,027	pensions
1927	2,881	—
Augmentation en 1927 sur 1926	854	—

Encaissement sur nouvelles affaires

Du 1er janvier au 1er mars

1926	\$11,290.39
1927	\$17,539.25
Augmentation en 1927 sur 1926	\$ 6,428.86

95, rue SAINT-JACQUES, - - - MONTRÉAL

J. DeSERRES, gérant.

La Société Nationale de Fiducie

Fondée par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal

Nos principales fonctions:

Administration

{ de fonds d'amortissement.
de fortunes privées.
de propriétés.
de successions.

Fiducies de toutes sortes.
Achat et vente d'obligations.
Préparation d'émissions d'obligations.
Liquidations et faillites.
Prêts hypothécaires.
Assurances générales.
Agents pour transfert d'actions et d'obligations.

Tél.: Main 3365.

J. DeSERRES,

95, rue SAINT-JACQUES

Gérant.

COMITÉS PERMANENTS

DE

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal

1926

COMITÉ DE RÉGIE ET DE PLACEMENT DE LA CAISSE NATIONALE D'ÉCONOMIE ET DE LA CAISSE DE REMBOURSEMENT

Président: M. Léon TRÉPANIÉR.

Secrétaire-trésorier: M. Aimé PARENT.

Membres: MM. Henry-L. AUGER, J.-W. DÉZIEL, J.-A. BARITEAU.

COMMISSION ADMINISTRATIVE DU MONUMENT NATIONAL

Président: M. Henry-L. AUGER.

Membres: MM. Léon TRÉPANIÉR, Aimé PARENT, J.-R. POIRIER,
J.-O. MOQUIN.

COMITÉ D'ÉTUDE

Président: M. Guy VANIER.

Membres: MM. Léon TRÉPANIÉR, J.-A. BARITEAU, Victor MORIN,
Adj. PERRON, J.-A. BERNIER, Rév. Père TURGEON,
O. M. I., 213, Visitation.

COMITÉ DES REVUES

Président: M. J.-W. DÉZIEL.

Membres: MM. Léon TRÉPANIÉR, Victor MORIN, Guy VANIER,
J.-R. POIRIER, Fr. PAYETTE.

COMITÉ DES COURS ET CONFÉRENCES

Président: M. J.-A. BARITEAU.

Membres: MM. J.-V. DÉSAULNIERS, V.-E. BEAUPRÉ, Victor MO-
RIN, Adj. PERRON, Fr. PAYETTE.

COMITÉ DU FRANÇAIS

Président: M. Guy VANIER.

Membres: MM. V.-E. BEAUPRÉ, J.-R. POIRIER, J.-O. MOQUIN,
J.-A. BERNIER.

COMPLIMENTS

DE LA

BRASSERIE DOW

ET DE LA

BRASSERIE DAWES

National Breweries Limited.